



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Hôpital psychiatrique de Prangins : pose d'une première pierre

Jeudi 12 mars 2009, les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'Hôpital psychiatrique de Prangins démarrent officiellement. Cet événement s'inscrit dans un vaste dispositif de modernisation des infrastructures de psychiatrie sur l'ensemble du canton de Vaud. Au total, entre 2002 et 2016, ce sont quelque 142 millions de francs qui auront été investis dans les différents hôpitaux concernés afin d'améliorer les infrastructures de prise en charge des patients atteints de maladies psychiatriques.

Le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, en charge du Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), le professeur Pierre-François Leyvraz, directeur général du CHUV, et le Dr Christian Bryois, médecin chef du secteur psychiatrique Ouest, marquent aujourd'hui, par la pose d'une première pierre, les débuts des travaux d'agrandissement et de rénovation de l'Hôpital psychiatrique de Prangins, en particulier en faveur de la personne âgée.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre d'un dispositif plus global qui concerne les trois secteurs psychiatriques du CHUV : Yverdon, Prangins et Cery. Le site de ce dernier va être l'objet d'une rénovation et d'une extension dont le concours d'architecture vient d'être lancé et est ouvert jusqu'au 30 juin 2009. Au total, entre 2002 et 2016, ce sont quelque 142 millions de francs qui auront été investis dans ces différents hôpitaux afin d'améliorer les infrastructures de prise en charge des patients atteints de troubles psychiatriques, signe manifeste d'intérêt pour la santé mentale, problématique contemporaine majeure.

Offrir des conditions optimales de traitement : cette ambition ne concerne pas uniquement la pierre, mais également le développement d'une stratégie intégrant les différents sites psychiatriques du CHUV et accordant une grande importance aux réseaux et dispositifs ambulatoires régionaux. En décembre 2007, les trois secteurs de psychiatrie Nord, Ouest et Centre ont en effet été regroupés sous une seule direction, le département de psychiatrie du CHUV, afin de mieux répondre tant au niveau de la clinique, de l'enseignement que de la recherche aux défis actuels dans le domaine des maladies psychiatriques qui touchent jusqu'à 20% de la population une fois dans sa vie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mars 2009